CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT LOCAL H/F

Filières liées : Aménagement du territoire | Eco-activités

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/charge-de-mission-developpement-local-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Communiquer, informer | Conseiller, animer, aider, accompagner | Former, enseigner, éduquer | Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain | Nature, environnement, forêt, eau

Le chargé de mission développement local travaille souvent dans les parcs naturels régionaux français. Son but est de mettre en place une économie rurale tout en respectant l'environnement.
Ses missions sont diverses :

- Il travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs majeurs de la région (les agriculteurs, les collectivités territoriales, les entreprises…).
- Il doit mettre en place des actions concrètes pour développer et accompagner celles définies par les partenaires.
- Il intervient à toutes les étapes du projet (de la définition du cahier des charges à la recherche de financement).
- Il anime de nombreuses réunions avec différents interlocuteurs.

Le champ d'action du chargé de mission en développement local est très vaste. Il peut mettre en place toutes sortes de projet.

Conditions d'exercice

Le chargé de mission développement local a une parfaite connaissance de son territoire, de son économie et des attentes des acteurs de la région. Ainsi, il peut réfléchir à des actions concrètes pour son développement. Dès que son projet est accepté, Il doit faire adhérer les acteurs potentiels. Il doit rédiger le cahier des charges, animer des réunions de travail et déposer des demandes de financement si nécessaire.

Pendant toute la mise en place de ce projet, il doit tenir informé tous les intervenants, leur expliquer les démarches afin que chacun devienne autonome une fois le projet terminé. Il a un rôle de pilotage. Il propose des actions, des nouvelles idées.

Compétences et qualités

Le chargé de mission développement local doit avoir de réelles qualités d'animation. Il est en étroite collaboration avec les techniciens et les interlocuteurs pour le bon déroulement du projet. Une bonne partie de son emploi du temps est consacré aux réunions de travail et comités de pilotage.

Si le projet est à la demande de la collectivité territoriale, la mission du chargé de mission développement local peut varier selon leur besoin (de la maîtrise complète du projet à l'appui uniquement sur un point précis). Le chargé de développement local peut être également amené à rechercher des financements.

Il monte ainsi les dossiers de demande de subvention. Son rôle est de fédérer des initiatives individuelles, de faire travailler tous les acteurs ensemble pour aboutir à un objectif commun.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com